

BREVET FÉDÉRAL RESPONSABLE ASSOCIATIF·VE FSGT

Coorganisée par le Domaine de la politique de formation et le Pôle de la vie associative fédérée FSGT, cette formation inclut des temps en présentiel et en distanciel via la plateforme Sinfony (anciennement Claroline).



TROIS CHAPITRES	FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF • L'organisation du sport en France • La FSGT & ses spécificités • Pilotage d'une association	JURIDIQUE & RÉGLEMENTATION • Responsabilités juridiques & assurances • Responsabilités administratives	FINANCES • La gestion comptable & financière • Le financement des associations
-----------------	--	--	--

Nombre de places limité à 20 stagiaires (deux maximum par comité/ligue).
Frais d'inscription de 120€ (à régler à l'inscription) incluant les frais pédagogiques (e-learning, présentiel) et le repas en présentiel du 6 mars 2027.

Contact : formation@fsgt.org - 01 49 42 23 30



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

LES MODALITÉS

PUBLIC

Si vous êtes :

- Dirigeant-e, bénévole ou salarié-e d'une structure FSGT ou d'un club affilié
- Salarié-e ou bénévole ayant des responsabilités administratives dans une structure FSGT ou d'un club affilié
- Personne porteuse d'un projet dans le cadre de la FSGT

Si vous vous reconnaissez dans l'un de ces profils, cette formation est faite pour vous.

PRÉREQUIS

- Licence FSGT validée au moment de l'inscription et pendant toute la durée de la formation
- Entrée en formation du stagiaire validée par sa structure. Courrier avec cachet du club ou comité ou ligue précisant être informée du projet de formation BFRA du licencié ou de la licenciée et ne pas s'y opposer.
- Pour le niveau club : double validation du stagiaire par club et comité
- Autorisation de la collecte des données personnelles (RGPD) et autorisation au droit à l'image
- Connexion internet et matériel permettant de suivre la formation en e-learning (ordinateur ou tablette)

TEMPS DE FORMATION

- Chaque module représente environ 1h30 d'investissement personnel
- Cette durée est variable en fonction de la densité du module. De même, en fonction des connaissances, appétences et compétences de chaque personne, il est possible que cette durée d'1h30 soit plus réduite pour certaines personnes
- Il est à noter que si vous ne pouvez pas suivre le module de formation pendant une semaine, il vous est toujours possible d'y revenir ultérieurement
- Par l'e-learning, vous vous formez en fonction de votre agenda et disponibilités personnelles



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître la FSGT, son histoire, ses valeurs et ses spécificités
- Maîtriser le fonctionnement associatif, ainsi que la réglementation dans le milieu sportif associatif
- Appréhender la gestion, les finances et la comptabilité d'une association



DÉROULEMENT DE LA FORMATION & CONDITIONS DE VALIDATION

PARTIE « E-LEARNING »

- La formation se déroule sur dix semaines et s'organise autour de trois chapitres
- Chaque chapitre présente deux à quatre modules Pour valider la formation, il convient d'avoir suivi l'ensemble des chapitres
- Chaque module est clôturé par un quiz évaluatif Pour valider ces modules, il convient d'atteindre la jauge de 80 % de réussite
- Ces quiz reprennent les sujets traités par chaque module
- En fin de formation, un quiz final reprenant l'ensemble des connaissances est prévu

PARTIE « CAS PRATIQUE D'APPLICATION »

À la fin de la partie « e-learning », un travail, appelé « cas pratique d'application » vous sera demandé.

Ce cas pratique d'application est rédigé sous la forme d'un document écrit (entre huit et douze pages maximum). Il est ensuite présenté à l'oral lors d'une journée en présentiel, pour un échange de pratiques dans un esprit de bienveillance et d'entraide pendant 25 min environ. Cette présentation sera accompagnée d'un Powerpoint de synthèse.

OBTENTION DU BREVET

Le brevet est obtenu si les parties « e-learning » et « cas pratique d'application » sont validées.

ACCOMPAGNEMENT DE LA FORMATION PAR DES VISIOCONFÉRENCES

Pour vous accompagner dans votre formation, des séances de visioconférence seront proposées :

- Quatre séances d'1h30 chacune
- But : échanger, interroger, et éclairer des points traités dans les modules.
- Modalités : mises en situation, cas pratiques, partages d'expériences, séances de questions-réponses, accompagnement pédagogique etc.

FRAIS D'INSCRIPTION, incluant les frais pédagogiques (e-learning, présentiel) et le repas du présentiel le 6 mars 2027.

120 € à régler lors de l'inscription

Une prise en charge à hauteur de 50 % du coût des frais pédagogiques d'inscription à la formation BFRA pour les titulaires du *Livret de reconnaissance de l'engagement dans la vie associative (LREVA)* peut être effectuée sous certaines conditions.

La demande de prise en charge doit se faire en amont de la formation auprès du domaine formation : formation@fsgt.org / 01 49 42 23 21.

JE M'INSCRIS EN CLIQUANT ICI

MODULES THÉMATIQUES

Des modules complémentaires seront proposés pour compléter la formation et/ou approfondir des notions traitées. Ces modules complémentaires seront effectués en présentiel ou en distanciel.

Les modules d'ores et déjà envisagés :



LA DIMENSION HUMAINE
DANS LE PILOTAGE ASSOCIATIF



CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE
DE DÉVELOPPEMENT



PILOTER LES FINANCES ASSOCIATIVES